

Archived Content

Information identified as archived on the Web is for reference, research or record-keeping purposes. It has not been altered or updated after the date of archiving. Web pages that are archived on the Web are not subject to the Government of Canada Web Standards.

As per the [Communications Policy of the Government of Canada](#), you can request alternate formats on the "[Contact Us](#)" page.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada.

Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
CSC 32 / CCEM 32

EXERCICE NOUVEAUX HORIZONS

**LE MOUVEMENT DES CADETS...
PEUT-IL CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ NATIONALE?**

par le Major J.A.Y. Audet

This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.

La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.

SOMMAIRE

L'auteur soutient, dans le cadre de cette étude, que le mouvement des cadets au Canada contribue déjà à la sécurité du pays. Il souligne cependant l'appréhension que le Ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC) ont d'en officialiser les objectifs dans les documents officiels de la défense. Les arguments apportés par l'auteur pour soutenir sa thèse reposent sur l'aspect de la socialisation des jeunes Canadiens et Néo-Canadiens; de l'image de marque véhiculée par les officiers du cadre des instructeurs de cadets (CIC) et le mouvement des cadets; et de la sensibilisation des cadets à une carrière au sein des trois éléments des FC.

L'auteur conclut de l'évidence de cette contribution tout en recommandant que le MDN et les FC institutionnalisent le rôle du mouvement des cadets dans la politique canadienne de défense. Il recommande également certains incitatifs afin d'améliorer l'apport du mouvement.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
TABLE DES MATIÈRES	2
INTRODUCTION	4
HISTORIQUE	5

AUJOURD'HUI.....	6
Contribution des FC.....	7
CONTRIBUTION INDIRECTE À LA SÉCURITÉ NATIONALE.....	10
Aspects sociologiques	10
Aspects démographiques	20
CONTRIBUTION DIRECTE À LA SÉCURITÉ NATIONALE	23
Incidatifs pour les jeunes cadets à se joindre aux FC	29
CONCLUSION	31
ANNEXE A.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	35

“Plusieurs gens perçoivent les cadets comme une préparation à une carrière militaire, mais il s’agit plutôt d’une préparation à la vie; du développement d’habiletés, de qualités et de la confiance en soi qui permettront à ces jeunes de prospérer et de contribuer au Canada de demain ”¹.

L’honorable Art Eggleton
Ministre de la Défense nationale

¹ Ministère de la Défense nationale, *L’expérience cadet*, Communications nationales des cadets, (Ottawa : MDN Canada, 2003), p.4.

INTRODUCTION

Dans la nouvelle politique canadienne de sécurité nationale publiée en avril 2004, nous pouvons lire qu'il est essentiel que le gouvernement dispose de l'aide et de l'appui de tous les Canadiens pour que cette approche à la sécurité soit efficace². Notre monde est en constant changement. La nature des menaces contre le pays l'est également. Depuis les événements du 11 septembre 2001, la population canadienne est maintenant plus cognitive des enjeux et des efforts que l'État se doit de porter afin d'assurer sa sécurité.

Quelle est la nature de cet appui recherché par le gouvernement? Est-elle passive ou active? Arnold Wolfers dans son article « *La sécurité nationale : un symbole ambigu* » avait mis en évidence le fait qu'une nation, saisissant les enjeux en cours, serait plus propice à faire des sacrifices quant à sa qualité de vie. Elle serait également prête à ce que ses dirigeants engagent de plus grandes dépenses en matière de sécurité nationale si cela pouvait lui garantir la sauvegarde de ses valeurs³. Ayant dit cela, est-ce que la sécurité nationale d'un pays relève seulement d'une question économique? Cette étude démontrera que le mouvement des cadets au Canada contribue déjà favorablement à la sécurité nationale du pays. L'auteur soutiendra que le mouvement des cadets, financé en grande partie par le MDN, joue un rôle primordial dans la socialisation de milliers de jeunes Canadiens et Néo-Canadiens. Il établira que cette socialisation contribue indirectement mais également directement à

² Bureau du Conseil privé, *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, (Ottawa : Canada, 2004), p. 2.

la sécurité de la Nation. En contrepartie, il montrera que le MND n'exploite pas cet instrument à son plein potentiel. Finalement, l'auteur proposera certaines recommandations qui pourraient renforcer encore l'apport du mouvement des cadets à la sécurité nationale.

HISTORIQUE

Le programme des cadets au Canada existe depuis plus de 144 ans. Il accueille les jeunes Canadiens et Canadiennes âgés entre 12 ans et 19 ans. Issu du modèle britannique, on voit l'apparition des cadets de l'armée en 1862⁴. Ayant pour mandat d'entraîner les jeunes garçons de plus de douze ans au maniement des armes et à l'exercice militaire, le programme de milice scolaire, appellation de l'époque, connut un essor important lors de la Première Guerre mondiale. 64 000 jeunes Canadiens s'y joignirent dont une grande partie participa au premier conflit mondial. La période de l'entre-deux-guerres connut un ralentissement de la ferveur pour les cadets, mais cette dernière reprit de plus belle lors de la Seconde Guerre mondiale. Les cadets de la Marine, appelés au départ "Boys Naval Brigades" sont créés en 1902 tandis que les cadets de l'Aviation sont fondés en 1940⁵. Le but principal à l'époque fut surtout le recrutement pour les trois éléments de la force régulière.

³ Arnold Wolfers, *La sécurité nationale : un symbole ambigu*, extrait de *Political Science Quarterly* 67, n° 4 (décembre 1952), p. 481-502. Droits de reproduction accordés.

⁴ Army Cadet History; [revue en ligne]; accessible à <http://www.armycadethistory.com/> ; Internet; consulté le 5 mars 06.

⁵ Ministère de la Défense nationale, *L'expérience cadet...*, p.6-7.

C'est dans les années soixante que le programme connut son premier changement majeur avec l'unification des Forces canadiennes (FC). Emboîtant le pas de l'unification, la direction des cadets s'installa à Ottawa afin d'établir les politiques et coordonner les activités des trois éléments des cadets⁶. On retrouve une présence des cadets Pan canadienne à partir des années soixante-dix. En 1971, le ministère de la Défense nationale (MDN) autorisa la fondation du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et permit l'intégration des filles en 1975⁷. Voyons maintenant le mouvement des cadets aujourd'hui.

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, le mouvement des cadets " Cadets Canada " est le plus grand programme de jeunesse subventionné par le gouvernement fédéral. Il regroupe plus de 55 000 jeunes répartis dans plus de 1 140 corps de cadets et escadrons⁸.

Il comporte 6764⁹ officiers du CIC et des milliers de membres actifs et à la retraite des FC qui appuient Cadets Canada au travers de six unités régionales réparties comme suit : les provinces Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et le Nord-ouest de l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Nord du Canada¹⁰. L'administration de ce programme est de nature partagée. Le MDN et les FC d'un

⁶ *Ibid.*, p.7.

⁷ *Ibid.*, p.7.

⁸ Cadets Canada, *informations aux médias*, [revue en ligne]; accessible à http://www.cadets.forces.gc.ca/media/intro_f.asp; Internet; consulté le 2 avril 2006.

⁹ Ministère de la Défense nationale, Sous-ministre adjoint (RH Mil), *Rapport d'effectif des FC*, 1 mars 06.

côté, puis trois ligues des cadets, Mer, Terre, et Air, dirigées par des civils, veillent au bon cheminement des politiques et activités des jeunes cadets. Des instructeurs civils, comptant plus de 2 000 adultes, donnent des cours spécialisés aux jeunes cadets pendant l'année scolaire. Finalement, chaque corps et escadron de cadets possède un comité de parents et un comité répondant qui fournit un appui local aux cadets¹¹.

Les trois grands objectifs du programme des cadets sont la promotion du civisme et du leadership, de la bonne forme physique et de la stimulation de l'intérêt des jeunes à l'égard des trois éléments des FC. Voyons maintenant la contribution du MDN et des FC de plus près.

Contribution des FC

Bien que la participation du gouvernement dans le programme des cadets remonte à plus d'un siècle, c'est en 1942 que commence officiellement son implication¹². Le MDN et les FC sont les partenaires des trois ligues de cadets. L'importance de la participation du ministère dépasse cependant le niveau du simple partenariat. Il est le leitmotiv du programme. Selon le rapport final sur l'évaluation du programme des cadets exécuté par le Chef – Service Examen, les responsabilités du MDN et des FC se situent au niveau de la formation des officiers du CIC et de leurs salaires. Elles englobent également le soutien direct aux 1 140 corps de cadets

¹⁰ Cadets Canada, *informations aux médias...*, 2 avril 2006.

¹¹ Les comités répondants sont généralement issus des associations sans but lucratifs comme la Légion canadienne, les Lions, le groupe Kiwanis, et bien d'autres groupes similaires.

¹² Ministère de la Défense nationale, Chef – Service Examen, Division de l'évaluation du Programme, Rapport final sur l'évaluation de programme du QGDN E3/93 : *Le Programme des cadets du MDN et des FC*, (Ottawa : MDN Canada, 1995), p. 2-1/39.

comme : le transport; l'infrastructure requise pour les camps d'été et les lieux d'entraînement hebdomadaires; les primes de camp aux cadets et l'habillement¹³.

Dans le tableau 1, on y voit les sommes allouées pour les années financières (AF) 2003 à 2006 par le MDN et les FC au programme des cadets.

**Tableau 1 – Budget du MDN et FC pour le programme des cadets
(en milliers de dollars)**

	AF 03/04	AF 04/05	AF 05/06
O&M (*)	56,59 \$	65,22 \$	70,36 \$
Salaires Officiers CIC	99,15 \$	99,24 \$	103,92 \$
Cadets SWE	6,54 \$	6,59 \$	6,37 \$
MR	2,12 \$	3,41 \$	3,41 \$
	<u>164,40 \$</u>	<u>174,46 \$</u>	<u>184,07 \$</u>

(Source: Direction de la Planification des Forces et Coordination des Programmes, Ottawa, 7 mars 2006.)

Avec un budget de plus de \$184 millions, le MDN et les FC fournissent au programme des cadets, année après année, un soutien primordial dans le développement de jeunes Canadiens. Une si importante contribution du MDN et des FC devrait se retrouver ailleurs que dans les documents financiers. Elle devrait se retrouver dans les principaux documents du ministère. Dans son rapport, le Chef – Service Examen soulignait effectivement l'absence quasi totale de la nécessité de soutenir les activités du mouvement des cadets dans les documents ministériels traitant de planification ou de stratégie¹⁴. Par ailleurs, à l'étude de la nouvelle politique de défense parue en 2005, on s'aperçoit qu'aucune mention concernant les

¹³ Voir l'annexe A pour une liste complète des tâches et responsabilités du MDN et des FC concernant le mouvement des cadets.

¹⁴ Ministère de la Défense nationale, Chef – Service Examen, Division de l'évaluation du Programme..., p. ii/v.

cadets n’y figure. Étonnamment, le “Ministry of Defence”(MOD) britannique dans son document intitulé ” Delivering Security in a Changing World” paru en 2003, y consacrait l’encart suivant :

[...] **Jeunesse et Projets communautaires.** La Défense apporte une contribution importante à la communauté civile à travers son travail, souvent discret, auprès des écoles et des jeunes, des anciens combattants et des apprentissages de vie :

Le programme des cadets subventionnés par le MDN attire 130,000 jeunes personnes âgées entre 12 et 22 ans. Ce programme apporte aventure et plaisir à ces jeunes tout en les orientant à devenir des citoyens responsables. Ce programme conduit également plusieurs cadets à se joindre aux Forces armées soit en service à plein temps ou au sein de la réserve¹⁵. (TL)

Un extrait du rapport du Chef - Service Examen démontre clairement la nécessité du MDN d’énoncer les bénéfices de ce mouvement pour le Canada :

[...] La raison d’être du programme est valable, puisqu’il s’agit de contribuer à l’épanouissement de la jeunesse, de renforcer l’image de marque du Ministère et d’accroître la visibilité du MDN et des FC dans les régions rurales ou éloignées. Le programme permet également de toucher les minorités ethniques et les Néo-Canadiens et de leur donner une idée favorable du MDN et des FC. [...] Le programme des cadets est toutefois méconnu du grand public, et le MDN et les FC n’en retirent pas tous les bénéfices qu’il pourrait leur apporter au chapitre du renforcement de leur image de marque. Nous avons également relevé qu’il n’existe aucun énoncé des avantages précis que le MDN ou les FC attendent de leur participation au programme [...] ¹⁶

¹⁵ Ministry of Defence, United Kingdom, *Delivering Security in a Changing World*, presented to Parliament by the Secretary of State for Defence, December 2003. Chapter 5 p. 18.[revue en ligne]; accessible à http://www.mod.uk/NR/rdonlyres/051AF365-0A97-4550-99C0-4D87D7C95DED/0/cm6041I_whitepaper2003.pdf; Internet; consulté le 5 mars 2006.

¹⁶ Ministère de la Défense nationale, Chef – Service Examen, Division de l’évaluation du Programme..., p. iii/v.

Que seraient ces avantages précis pour le MDN et les FC? Est-ce que le Canada pourrait adopter un énoncé près du modèle britannique? Regardons de plus près la nature de la contribution du mouvement des cadets à la sécurité nationale.

CONTRIBUTION INDIRECTE À LA SÉCURITÉ NATIONALE

Aspects sociologiques

Pourquoi abordons-nous l'aspect sociologique dans le cadre de cette étude? Tout d'abord pour établir le lien entre socialisation et sécurité nationale. Puis, en second lieu, pour comprendre le lien existant entre le mouvement des cadets, un mouvement de jeunesse, et sa place dans la société canadienne puisque dans le cadre de la politique canadienne de sécurité nationale intitulée “ *Protéger une société ouverte* ”, le Canada, demande l'aide et l'appui de tous les Canadiens¹⁷.

Selon l'auteur, la socialisation d'une nation a un lien direct avec sa sécurité nationale. Lorsqu'on parle de sécurité nationale, la tendance populaire est toujours de penser, en premier, aux menaces extérieures au territoire, à la souveraineté du pays. Cependant, la sécurité nationale englobe aussi la sécurité intérieure du pays. Si le climat intérieur au pays est stable, sa sécurité générale est ainsi maintenue. Alors, comment gagner cette stabilité sans vivre constamment dans un État policier ou martial si ce n'est à travers une socialisation efficace. Le Maréchal Lyautey (1854-1934) avait, dans son livre : *Le rôle social de l'officier*, identifié ce rôle primordial de

¹⁷ Bureau du Conseil privé, *Protéger une société ouverte...*, p. 2.

socioéducateur de la Nation française. À l'époque du début du service militaire obligatoire en France, Lyautey soulignait ceci pour l'officier :

[...] Le service obligatoire, strictement appliqué en faisant passer toute la Nation par les mains de l'officier, a grandi dans la mesure la plus large, son rôle d'éducateur. [...] C'est cette idée qu'il est urgent de répandre, ils amènent les jeunes officiers à participer [...] au mouvement général qui porte la jeunesse éclairée à mieux comprendre le rôle social réservé à son activité dans l'évolution de la société moderne¹⁸.

Les sociétés occidentales sont de plus en plus ouvertes. Avec cette ouverture, la composition de ces sociétés, comme au Canada, comporte plusieurs collectivités diverses. Le but de la socialisation est donc de pouvoir regrouper toutes ces collectivités et d'y engendrer la notion de société canadienne au sens large où toutes ces personnes partagent les valeurs et les normes de la vie canadienne. Un attachement profond à la démocratie, à la primauté du droit, au respect des droits de la personne et au pluralisme caractérise le citoyen canadien¹⁹.

Dans la politique canadienne de sécurité nationale, le gouvernement fait part de sa détermination à faire participer tous les Canadiens à l'édification permanente de leur pays. Cette détermination doit s'appliquer également à leur approche en matière de protection²⁰. Il ne faut pas se le cacher, il y a des menaces réelles au Canada. Ces menaces pourraient avoir un impact important sur la sécurité des Canadiens et sur le bon fonctionnement de notre société. Le terrorisme est bel et bien présent au pays. Plus de 50 noms de terroristes figurent sur la liste de l'institut McKenzie ayant le

¹⁸ Maréchal Lyautey, *Le rôle social de l'officier* (Paris : Bartillat, 2003), p. 83.

¹⁹ Bureau du Conseil privé, *Protéger une société ouverte...*, chapitre 1 p. 1.

²⁰ *Ibid.*, p.2.

Canada comme pied-à-terre et cette liste, est appelée à grandir²¹. Bien que nous ne puissions contrôler l'idéologie de ces groupes radicaux, le Canada a identifié dans sa politique des risques de tensions et d'extrémisme lorsque nous prôtons une société ouverte au multiculturalisme. Conséquemment, sans nos efforts de socialisation, les valeurs canadiennes pourraient ne pas être partagées parmi toutes ces nouvelles personnes ayant choisi le Canada comme terre d'accueil. Le professeur Hal Klepak, dans son ouvrage sur l'influence des FC, de la réserve et des cadets sur l'unité canadienne publié en janvier 1973 disait :

[...] Ce qui unifie une nation c'est la perception commune de la sécurité et des bénéfices dont ses membres jouissent et qui émergent de manière significative de l'existence et des fonctions des institutions nationales. La force de cette union augmente en proportion avec l'intensité émotionnelle associée à la participation personnelle, au sentiment de possession et à la réponse fournie par la Nation et ses institutions²².(TL)

C'est exactement à ce sentiment d'appartenance à la société canadienne que le Canada souhaite que tous les Canadiens s'identifient. De là, le lien entre le mouvement des cadets, la socialisation des jeunes et la sécurité nationale. Voyons cette notion de la socialisation de plus près maintenant.

Selon l'encyclopédie virtuelle Wikipédia, le terme socialisation désigne :

[...] l'ensemble des mécanismes par lesquels l'individu intériorise les normes et valeurs de son groupe d'appartenance et construit son

²¹ The Mckenzie Institute, Other people's wars: A Review of Overseas Terrorism in Canada;[revue en ligne]; accessible à http://www.mackenzieinstitute.com/2003/other_peoples_wars11.htm#terrorists; Internet; consulté le 2 avril 2006.

²² Ministère de la Défense nationale, *Influence of the CF and their reserves and cadets on National Unity*, Dr Hal Klepak, (Ottawa : MDN, 1973), p. 20.

identité sociale. C'est de ce processus que dépend son intégration au sein du groupe, et plus largement de la société tout entière²³.

Émile Durkheim dans “*Les règles de la méthode sociologique*” déclarait, lorsqu’il parlait de faits sociaux, que ce qui rendait ces derniers particulièrement instructifs, c’est que l’éducation a justement pour objet l’être social... il disait plus loin, que :

[...] un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu’il exerce ou est susceptible d’exercer sur les individus; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l’existence de quelques sanctions déterminées, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence²⁴.

M. Durkheim identifiait dans son approche scientifique de la sociologie qu’elle comportait vraiment deux éléments : les comportements collectifs et les systèmes symboliques²⁵. Dans un premier cas, on y retrouve l’établissement des règles explicites et implicites propre au comportement en société. Quant aux systèmes symboliques, tels que la religion, la société civile et les militaires, ce sont ces choses sociales qui sont montrées à tout le monde et reconnues de par tout le monde²⁶.

Deux formes de socialisation s’effectuent dans ce cadre. La socialisation primaire qui s’acquiert lors de l’enfance, et la socialisation secondaire qui se transmet à travers l’institution.

²³ Wikipédia, *L’encyclopédie libre*, Socialisation; [revue en ligne]; accessible à <http://fr.wikipedia.org/wiki/Socialisation>; Internet; consulté le 24 mars 2006.

²⁴ Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, (Paris : Presses universitaires de France, 1895);p.11.

²⁵ *Ibid.*, p.35-36, 44.

Alors, nous sommes portés à admettre que l'individu, dès son jeune âge, fait face à une innombrable quantité de faits sociaux exerçant sur lui un pouvoir de coercition où il apprend sans s'en douter, les rudiments de la vie en société. C'est exactement ce processus de socialisation qui se passe avec nos jeunes Canadiens qui se joignent à tout mouvement de jeunesse comme les cadets, les scouts et tout autre programme de ce genre.

Leur socialisation primaire et secondaire se poursuit dans ces mouvements de jeunesse. Conséquemment, les objectifs du mouvement des cadets, tout comme le scoutisme, entre autres, constituent cette forme de coercition invisible pour la plupart des adhérents au programme. Le développement du civisme et du leadership, l'atteinte d'une meilleure condition physique et la stimulation de l'intérêt des trois éléments des FC doivent être interprétés comme des agents complémentaires de leur développement social.

Une étude, faite dans le cadre de ce cours en 1980 par le Maj J.E. Boyle, qui deviendra en 1995 le Chef d'état-major de la défense (CEMD) reprenait ce phénomène de la socialisation de nos jeunes au travers du programme des cadets. Son étude intitulée “ *L'influence du mouvement des cadets sur l'unité nationale* ” (TL) avait pour but de démontrer que le mouvement des cadets contribuait à notre unité nationale. Le contexte de l'époque, alors à la période du premier référendum pour la séparation du Québec, se prêtait bien à son analyse, car le mouvement des cadets était encore le seul mouvement fédéral voué à la jeunesse. Sa thèse principale

²⁶ *Ibid.*, p.36.

étayait le fait que les nations, à bien ou à tort, ont fait appel à ces mouvements de jeunes afin de leur inculquer des valeurs et idéologies propres à leur cause. À l'image de M. Durkheim, il écrivait :

[...] L'éducation est un outil par lequel la société peut cultiver et entraîner sa jeunesse. Ceci a été utilisé pendant des siècles pour l'endoctrinement systématique des individus à une cause; cela est extrêmement efficace à long terme, car cela peut totalement subjugué une société²⁷.(TL)

Entre autres, il exposait dans son document que le parti Québécois, élu en 1976, avait reconnu le rôle fondamental que pourraient jouer les jeunes Québécois pour l'obtention de l'indépendance du Québec :

[...] Tel qu'expliqué dans le Papier Blanc sur la jeunesse, présenté en avril 1978, le but primaire de ce mouvement serait d'émanciper le développement culturel, social et physique de la jeunesse québécoise, mais plus important ce papier discutait des effets du mouvement des cadets advenant un résultat favorable au référendum québécois sur l'indépendance. Le Papier Blanc suggérait que le présent mouvement des cadets influence approximativement 400,000 Québécois et que si ces gens votaient contre la séparation de crainte que leurs enfants ne soient privés de participer dans les cadets, cette situation serait inacceptable. Le gouvernement provincial doit établir un mouvement de jeunesse afin d'enlever la présence fédérale de la scène culturelle, et ce faisant, "établir une agence qui recruterait une jeune élite et qui les dirigerait vers un monde meilleur".²⁸(TL)

Nous savons d'ores et déjà que le parti Québécois n'a jamais donné suite à son projet de création d'un mouvement de la jeunesse purement québécois et qu'il n'a pas, après deux référendums, obtenu l'indépendance. Toutefois, cette tentative

²⁷ Major JE Boyle, "*The influence of the cadets movement on national unity*" (Toronto : travail rédigé dans le cadre du Cours de commandement et d'état-major – Nouveaux Horizons, Collège des Forces canadiennes, 1980), p.8.

²⁸ *Ibid.*, p.8.

d'endoctrinement de la jeunesse d'une nation à travers une socialisation ayant des objectifs très définis a déjà fait ses preuves ailleurs.

Sans vouloir comparer avec la tentative du parti québécois, Adolf Hitler avait quant à lui réussi à promouvoir la suprématie de la race aryenne, l'idéologie nazie, au travers d'une socialisation de la jeunesse allemande via le médium de ses "Jeunesses hitlériennes (JH)" :

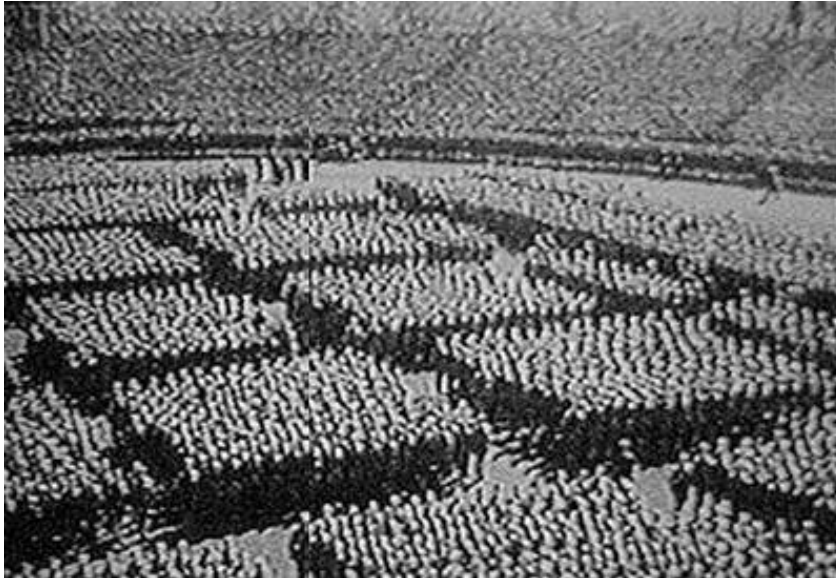
[...] Mon programme pour éduquer la jeunesse est dur. La faiblesse doit être éradiquée. Dans mes châteaux de l'Ordre Teuton la jeunesse grandira devant un monde lequel tremblera. Je veux une jeunesse brutale, dominante, sans peur et cruelle. La jeunesse doit être tout cela. Elle doit porter la douleur. Il ne peut y avoir rien de gentil ou de faible à son sujet. La libre et splendide bête de proie doit une fois encore apparaître dans ses yeux... Voilà comment j'éradiquerai des milliers d'années de domestication humaine...Voilà comment je créerai le Nouvel Ordre. – Adolf Hitler, 1933²⁹. (TL)

Le début des JH remonte à 1920 sous la direction du jeune Adolf Hitler. Le mouvement connut un départ assez lent, mais il afficha un taux de croissance important vers 1929, principalement du à la dépression. En 1933, il était le seul mouvement de jeunesse officiel du parti nazi, et il comptait plus de deux millions et demi de membres. À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, Hitler comptait plus de huit millions de jeunes dans ses JH³⁰. Avec une telle mainmise sur sa jeunesse, Hitler bénéficia d'un soutien moral et idéologique fortement ancré dans sa

²⁹ The History Place, Hitler Youth,; [revue en ligne]; accessible à <http://www.historyplace.com/worldwar2/hitleryouth/index.html> ; Internet; consulté le 15 mars 2006.

³⁰ The History Place, Hitler Youth, [revue en ligne]; ...

population lorsqu'il lança ses campagnes. Le reste de cette tragique socialisation de la jeunesse fait maintenant partie de l'Histoire.



Rassemblement de la Jeunesse Hitlérienne dans le stade de Nuremberg en 1934. Ils attendaient Adolf Hitler. (Photo : 1999 – The History Place)

La socialisation de nos jeunes s'effectue comme l'auteur le disait de plusieurs façons : à la maison, à l'école, lors de nos activités sportives et de loisirs. Chaque élément de la société canadienne a un rôle important à jouer, directement ou indirectement, dans l'éducation de nos jeunes. L'avènement de l'ère médiatique et des communications met encore plus en évidence la nature indirecte de cette socioéducation. Le mouvement des cadets contribue donc, depuis longtemps, indirectement à cette prise de conscience sociale atteinte par ses jeunes membres. Le Canada compte d'innombrables exemples de citoyens dont l'ex Premier ministre Joe Clark³¹, les astronautes Marc Garneau et Chris Hadfield³² qui ont servi dans les cadets

³¹ VCDS, Cadets Canada, http://www.cadets.forces.gc.ca/about-nous/alumni_f.asp; Internet; consulté le 2 mars 2006.

³² Ministère de la Défense nationale, *L'expérience cadet...*, p. 26.

et qui ont apporté une contribution de grande valeur à la société canadienne. Voyez ces quelques exemples :



(Photo – Google image)

[...] Les vrais objectifs des cadets sont d'aider les jeunes à atteindre leur plein potentiel et à apprendre à devenir de bons citoyens – Brian Tobin, Ex-Premier ministre de Terre-Neuve et Labrador, ancien ministre fédéral et ancien cadet de l'aviation³³.



[...] Les Forces canadiennes servent le pays en fournissant aux jeunes Canadiens une occasion d'en apprendre plus sur le Canada et sur eux-mêmes en plus de devenir des citoyens fiers et des leaders. Je le sais parce que j'en étais un.- Vice-amiral Gary Garnett, Ex Vice-chef d'état-major de la Défense et ancien cadet de la marine³⁴.

(Photo – Google image)



[...] J'ai adoré le biathlon depuis cette époque (entrée aux cadets à l'âge de 15 ans) et j'ai décidé de poursuivre une carrière en biathlon sérieusement. J'ai été privilégiée d'avoir cette chance et je pense qu'on devrait l'offrir à tous les autres cadets. – Myriam Bédard,

³³ Ministère de la Défense nationale, *L'expérience cadet...*, p. 26.

³⁴ *Ibid.*, p. 26.

médaille d'or olympique en biathlon à Lillehammer en 1994 et ancienne cadette de l'armée³⁵.

(Photo – Google image)

Ces quelques exemples ne sont que la pointe de l'iceberg. Nombreux sont les Canadiens et Canadiennes qui ont réussi leurs carrières professionnelles et qui ont servi dans les cadets. Il faut néanmoins reconnaître que plusieurs autres ont bien réussi dans la société sans avoir servi avec les cadets. Toutefois, il serait plausible d'admettre que plusieurs citoyens ont, au cours de leur jeunesse, fait parti d'une association culturelle ou sportive quelconque soit au travers des activités intramurales scolaires ou dans leur communauté. Donc dans cet ordre d'idée, l'auteur soutient que le mouvement des cadets au Canada contribue indirectement à la sécurité nationale considérant que ce programme développe les qualités sociales désirées par la Nation.

Le Chef – Service Examen concluait également dans son rapport :

[...] compte tenu des objectifs déclarés du Programme des cadets et des résultats de celui-ci observés dans la pratique, la formation des cadets devrait avoir des conséquences positives pour la société en général³⁶.

Ces conséquences positives pour la société canadienne englobent maintenant les changements démographiques du pays. Regardons, de plus près, l'apport du mouvement des cadets dans ce contexte.

³⁵ *Ibid.*, p.26.

³⁶ Ministère de la Défense nationale, Chef – Service Examen..., p.3-973.

Aspects démographiques

Le paysage de la société canadienne est en constant changement. En effet, 335,202 naissances furent homologuées au Canada en 2003-2004 selon la Presse canadienne³⁷, tandis que Statistiques Canada rapportait pour la même année 231,260 décès³⁸. À ce rythme-là, le calcul est simple à faire! Le Canada se doit de faire appel à l'immigration afin de maintenir son capital social capable de contribuer économiquement, entre autres, au pays.

Selon Immigration Canada, 235 825 nouveaux Canadiens furent acceptés comme résidents permanents au pays dans les quatre catégories suivantes³⁹ :

[..] ***L'immigration économique – 133,746*** (travailleurs qualifiés, gens d'affaires, candidats des provinces, aides familiaux, et membres de leur famille immédiate);

le regroupement familial - 62,246 (conjointes et partenaires, enfants, parents et grands-parents des répondants);

les personnes protégées - 32,685 (réfugiés parrainés par le gouvernement et par le secteur privé sélectionnés à l'étranger, réfugiés au sens de la Convention reconnue comme telle au Canada, ou personnes ayant besoin de protection, et personnes ayant obtenu une protection à l'issue de l'examen des risques avant renvoi).

Autres - 7,146 : Dans des cas exceptionnels, lorsque des considérations d'ordre humanitaire ou l'intérêt public le justifient, Citoyenneté et de l'Immigration peuvent accorder le statut de résident permanent aux étrangers qui ne répondent pas aux critères de sélection habituels.

³⁷ La Presse canadienne, 2005; [revue en ligne]; accessible à <http://www.cp.org/english/online/full/sante/050712/HO71216AU.html>; Internet; consulté le 30 mars 2006.

³⁸ Statistiques Canada; [revue en ligne]; accessible à http://www40.statcan.ca/cgi-bin/getcans/sorth.cgi?lan=fre&dtype=fina&filename=demo07a_f.htr; Internet; consulté le 30 mars 2006.

³⁹ Immigration Canada; [revue en ligne] accessible à <http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2004/aperçu/index.html>; Internet; consulté le 24 mars 2006.

Ces Néo-Canadiens constituent pour le Canada la solution à la dénatalité au pays. Toutefois, ils arrivent de partout au monde avec leurs propres coutumes et valeurs. L'insertion de ces nouveaux résidents au pays n'est pas chose facile. La carte démographique au pays démontre que ces immigrants optent surtout pour les grands centres comme Toronto, Vancouver et Montréal où ils ont tendance à se regrouper géographiquement dans leur nouvelle communauté d'adoption. Des programmes fédéraux et provinciaux existent afin de faciliter leur venue au Canada, mais ils ne durent pas indéfiniment. Que vient donc faire le mouvement des cadets dans cette équation?

Depuis plusieurs années, on remarque une tendance de l'intérêt de ces jeunes Néo-Canadiens pour le mouvement des cadets. Le nombre de jeunes issues de famille d'immigrants s'élevait à 41,350 pour les hommes de 0 à 24 ans et à 45,426 pour les femmes de 0 à 24 ans en 2004⁴⁰. Plus du tiers du total des immigrants pour cette année-là! On peut donc expliquer l'incidence du nombre de ces jeunes dans nos corps et escadrons de cadets. Dans la revue *Cadence*, publiée par la Défense nationale en 2001, on pouvait y lire plusieurs témoignages positifs de cette intégration.

⁴⁰ Immigration Canada; [revue en ligne] accessible à <http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2004/aperçu/index.html>; Internet; consulté le 24 mars 2006.



(Photo – Site Web VCEMD)

[...] En 1991, le Corps des cadets de l'armée 2719 a déménagé dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Cette partie de la ville compte sans doute le plus grand nombre de groupes ethniques au kilomètre carré que n'importe quelle autre région du Québec. Entre 1992 et 1996, alors que j'étais commandant de l'unité, nous comptons environ 70 cadets provenant de plus de 30 pays du monde. Il s'agissait pour la plupart de jeunes qui étaient au Canada depuis peu, soit de jeunes immigrants qui avaient quitté leur pays d'origine avec leurs parents.

[...] Au Corps 2719, nous jouions au soccer, parfois au détriment du programme de formation obligatoire. En bout de ligne, toutefois, nous en sortions gagnants. [...] Au risque de paraître naïf, je peux dire que le soccer et un certain travail au sein d'un corps de cadets ont aidé ces jeunes à se joindre au grand groupe. Cette méthode les a aidés à se tailler une place non seulement au sein du corps de cadets, mais également dans la collectivité et au Canada. Je crois qu'ils ont ainsi appris à être de bons citoyens, peu importe où ils se trouvent⁴¹.

⁴¹ Article rédigée par le Capt Montmarquette pour la revue Cadence, Hiver 2001. Le Capt Montmarquette est officier d'état-major de la formation par l'aventure à l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est). Il a travaillé au sein de plusieurs corps de cadets et il a été commandant de deux d'entre eux. En septembre, il a accepté le commandement du Corps de cadets de l'Armée 2831 à Saint-Basile-le-Grand.

Comme l'auteur l'a déjà mentionné, le rapport du Chef –Service Examen, rapportait que la raison d'être du mouvement des cadets était valable et qu'il permettait également de toucher les minorités ethniques et les Néo-Canadiens. Non seulement, le mouvement des cadets influence positivement cette jeunesse, mais il touche également les autres membres de ces familles et de leur communauté. De par l'implication sociale des corps et escadrons de cadets dans leur communauté, ces jeunes Néo-Canadiens, ainsi que leurs parents sont intégrés plus rapidement aux valeurs canadiennes.

Par ailleurs, les jeunes Canadiens de souche sont de plus en plus exposés à vivre le multiculturalisme, une des valeurs propres du Canada. Donc nous pourrions admettre, selon l'auteur, que si nos jeunes immigrants et leurs familles s'intègrent mieux et plus rapidement à la société canadienne que des bénéfices vis-à-vis de la sécurité nationale sont effectivement envisageables. L'apport indirect du mouvement des cadets à la société en produisant de meilleurs citoyens et en aidant à l'intégration des Néo-Canadiens fait du programme des cadets un outil important dans le façonnement positif de la société canadienne. Regardons maintenant sa contribution directe à la sécurité nationale.

CONTRIBUTION DIRECTE À LA SÉCURITÉ NATIONALE

Jusqu'à maintenant, l'auteur a démontré que le mouvement des cadets au Canada contribue à la sécurité nationale du pays d'une façon indirecte comparable à tous autres mouvements de jeunesse voués au civisme. Par contre, contrairement à ces autres programmes, le mouvement des cadets s'illustre par le fait qu'il est dans

plusieurs régions du pays, la première évidence d'une présence "militaire" locale.

Avec ces 6,764 officiers du CIC ainsi que tous les cadets portant l'uniforme, la population locale environnante, ne faisant pas la distinction entre les membres de la force régulière et de la réserve, constate lors d'activités communautaires telles que la vente des coquelicots, la présence de leur force militaire. Le Mgén Hussey, commandant de l'Académie canadienne de la défense (ACD) à Kingston en Ontario, déclarait dans un article paru dans la revue *Cadence* essentiellement le même message :

[...] Très souvent, les officiers du CIC sont la seule présence des FC dans une collectivité et ils doivent, par conséquent, mettre en évidence les normes professionnelles qui s'appliquent aux membres des FC. Les officiers du CIC ont les mêmes insignes de grade et les mêmes uniformes, dit le Mgén Hussey. « Pour le public, un insigne de coiffure différent ne représente pas grand-chose »⁴².

Cet état de fait est très bien compris au sein des FC et le Mgén Hussey n'est pas le premier ni le dernier qui reconnaît la contribution des nombreux officiers du CIC œuvrant avec les escadrons et corps de cadets dans la promotion du professionnalisme des FC au travers du pays. Le Col Tarrant, Directeur Réserves au QGDN disait :

[...] La récente décision du Conseil des Forces armées confirmant la place du CIC au sein de la famille élargie des FC ne pouvait arriver à un meilleur moment, puisque le thème de ce numéro est « Vous, une porte sur les FC ». La décision signifie que les officiers du CIC continueront d'être les représentants locaux des FC dans des centaines de collectivités canadiennes.

⁴² Revue *Cadence*, automne 2005; [revue en ligne] accessible à http://www.cadets.forces.gc.ca/docs/cadence/2005-2/PDF/f01-specialized-application_f.pdf; Internet; consulté le 24 mars 2006.

Afin de représenter les FC dans vos collectivités, [...] votre responsabilité personnelle qui consiste à être bien renseigné sur les forces armées.

Les membres de vos collectivités ne font pas la différence entre vous et les autres membres des FC. Ils tiennent pour acquis, à cause de l'uniforme sans doute, que vous connaissez les FC et leurs principales activités. En outre, en tant que leaders au sein du Programme des cadets, vos connaissances et votre compréhension des FC jouent un rôle important dans votre capacité d'intéresser nos jeunes aux activités des trois services des FC. Vous êtes non seulement les représentants locaux des FC dans vos collectivités, mais aussi aux yeux de vos cadets⁴³.

Bien que la preuve, véhiculée par ces deux déclarations, de la validité du corps des officiers CIC et de leurs relations avec le mouvement des cadets et la collectivité canadienne soit justifiée, on ne retrouve pourtant pas cette même justification dans les documents stratégiques du ministère. L'étude de la nouvelle politique de sécurité nationale, publiée en 2004, nous révèle l'absence d'une mention de la contribution du corps des officiers CIC et du mouvement des cadets à la sécurité nationale. Un fait similaire qui avait été soulevé dans le rapport du Chef – Service Examen en 1995.

[...] La promotion des FC et de leurs trois éléments est un but officiel du programme actuel, mais on a souvent évité d'établir des liens étroits avec la réserve et la Force régulière, par crainte de paraître militariste⁴⁴.

À l'opposé de la position canadienne, les forces armées britanniques et australiennes expriment clairement dans leur politique de défense le rôle potentiel que

⁴³ Revue Cadence, automne 2005; [revue en ligne] accessible à http://www.cadets.forces.gc.ca/docs/cadence/2005-2/PDF/f01-specialized-application_f.pdf; Internet; consulté le 24 mars 2006.

⁴⁴ Ministère de la Défense nationale, Chef – Service Examen..., p. 2-20/39.

leur mouvement de cadets respectifs joue au sein de leur structure de défense. Aucun de ces deux pays ne prétend que la contribution directe de leurs cadets signifie une participation active à plein temps ou même à temps partiel avec leurs forces armées. Mais ils soulignent l'importance portée par leur gouvernement dans le programme des cadets et la possibilité que ces cadets puissent se joindre un jour à leurs forces régulières ou de réserves.

La force de défense australienne (ADF) a terminé en novembre 2004, une étude approfondie sur ce sujet. Le rapport Bishop mit en évidence que l'ADF avait éprouvé une diminution du recrutement de l'ordre de 19 à 30 % depuis les quatre dernières années précédant le rapport pour les objectifs macros du recrutement dans les services majeurs⁴⁵. Par contre, le mouvement des cadets de l'ADF, similaire au mouvement canadien, avait contribué à 11% du total des enrôlements dans l'ADF au cours de ces quatre années financières. Pourtant, le nombre des cadets de l'ADF représentait seulement 1% du total de la population australienne éligible à se joindre aux forces australiennes. En Australie, en 1999, 22% des membres de l'ADF avaient servi dans les cadets. Ce pourcentage diminua à 15.6% en 2003.

Au Canada, bien que les données disponibles soient périmées, le mouvement des cadets en 1993 comptait 2.5 % de la population de jeunes au pays⁴⁶. Bien que les

⁴⁵ Australia, Charles Bishop, Australian Defence Force Cadets, "*Their contribution to the ADF workforce*", novembre 2004.

⁴⁶ Le rapport du Chef-Service Examen établissait la population de garçons à 1,337,775 et de filles à 1,268,720 pour un total de 2,606,475. L'effectif des cadets de décembre 1993 se chiffrait à 41,674 pour les garçons et 23,030 pour les filles soit un total de 64,704 cadets et cadettes soit 2.5 % de la population. Chef-Service d'examen..., p. 2-20/39.

données statistiques sur le nombre de cadets s'étant joints au FC ne semblent pas exister, un sondage maison, non scientifique, fut effectué par l'auteur parmi la population estudiantine du Collège. Sur les 93 étudiants canadiens, 27 avaient servi dans le mouvement des cadets soit 29 %!

Ce résultat semble confirmer que le troisième objectif du programme des cadets, soit de stimuler l'intérêt des trois éléments des FC, fonctionne bien. Des données plus à jour, à l'exemple du rapport Bishop, nous permettraient d'analyser précisément la contribution directe des cadets au recrutement pour les FC. Avec la nouvelle augmentation des effectifs accordés récemment par le gouvernement canadien, les FC pourraient vraisemblablement puiser à même ce bassin de jeunes gens. Affichant déjà une certaine motivation et des dispositions vis-à-vis l'institution militaire, ils possèdent déjà la plupart des qualités recherchées tant du niveau officier qu'au niveau des membres du rang.

Ce fait ne remet pas en question, selon l'auteur, la prémisse fondamentale du mouvement des cadets qui stipule que ce programme ne conduit pas au service militaire. Le service militaire au Canada demeure volontaire, personne n'y est contraint. Toutefois, rien n'empêcherait le MDN et les FC de cibler cette audience en établissant des rapports plus étroits lors de leurs campagnes de recrutement avec, par exemple, des équipes de recruteurs allant visiter les escadrons et corps de cadets tout comme ils le font dans les écoles du pays.

Un sondage CROP⁴⁷ effectué en 2000 pour le compte du MDN sur la perception des Canadiens (adultes et adolescents) sur le mouvement des cadets révélait que :

[...] Dans l'ensemble, l'image des cadets est très positive. Plus précisément, les adolescents (86 %) de même que les adultes (83 %) perçoivent le Mouvement des cadets comme étant « très positif » ou « plutôt positif ». Voici les points saillants des réponses recueillies auprès des adolescents et des adultes en ce qui a trait aux avantages perçus par rapport au Mouvement des cadets⁴⁸:

- Discipline (adolescents 28 %, adultes 49 %);
- Aptitudes sociales (12%,11%);
- Responsabilités (8 %, 14 %);
- Esprit d'équipe (4 %, 12 %);
- Sens du respect (3 %, 11 %);
- Aptitudes techniques (15 %, 6 %);
- Bonne formation (3 %, 5 %);
- Activités physiques (9 %, 3 %);
- Supervision (0 %, 3 %);
- Confiance en soi (4 %, 0 %).

En contraste, voici les désavantages perçus par rapport au Mouvement des cadets:

- Exige trop de temps (adolescents 29 %, adultes 8 %);
- Discipline (8 %, 7 %);
- Trop militariste (2 %, 5 %);
- Mauvaise influence (1 %, 2 %).

⁴⁷ Sondage «évaluation des attitudes et perceptions des canadiens à l'égard des cadets»; [revue en ligne] à http://www.cadets.ca/docs/pa-ap/exec-somm_f.doc; Internet; consulté le 25 mars 2006.

⁴⁸ Les résultats suivants respectent la même disposition et les pourcentages s'appliquent aux adolescents et aux adultes respectivement.

Bien que l'aspect militariste, craint par le MDN et les FC, fût identifié comme un inconvénient parmi les 1,616 répondants (1204 adultes et 412 adolescents) l'auteur avance qu'une session d'information bien construite visant à changer cette vision pourrait suffire à aliéner cette perception. En comparaison, le programme Junior ROTC aux États-Unis réussit à attirer, même avec la situation en Irak, plusieurs jeunes en raison du fait que les parents savent pertinemment bien que ce programme n'entraîne pas à une carrière dans les forces armées américaines⁴⁹. Ce programme partage essentiellement les mêmes buts que tous les autres programmes de cadets observés dans le cadre de cette étude, voire le civisme, le leadership, la bonne forme physique et la stimulation de l'intérêt envers les éléments des forces armées. Aucun de ces mouvements n'entraîne le service militaire obligatoire. La présence des officiers CIC et de leurs cadets, réparties dans presque toutes les localités canadiennes contribue directement à la sécurité nationale du pays. Elle assure, en premier lieu, la présence "militaire" recherchée par le gouvernement, elle encourage la diversité et influence positivement les jeunes à se joindre aux FC.

Incitatifs pour les jeunes cadets à se joindre aux FC

En partant du principe que le mouvement des cadets ne conduit pas au service militaire, comment les FC pourraient-elles convaincre ces jeunes à choisir une carrière militaire? Comme l'auteur l'a déclaré plus tôt, le fait d'avoir été dans les cadets ne signifie pas une entrée automatique dans les forces armées.

⁴⁹ Selon l'encyclopédie Wikipédia, le JROTC n'oblige en rien au service militaire. [revue en ligne]; accessible http://en.wikipedia.org/wiki/Junior_Reserve_Officer_Training_Corps; Internet; consulté le 24 mars 2006.

Cependant lors du processus de sélection, les candidats ayant servi avec ce mouvement pourront démontrer certains avantages par rapport à un autre candidat n'ayant jamais été dans les cadets. Leurs aptitudes au travail d'équipe, au leadership et à la discipline seront pour ces candidats des points positifs à leur candidature. Toutefois, après son enrôlement, les cadets ne possèdent pas vraiment d'avantages sur les autres candidats. Quelques cours obtenus avec les cadets pourront être reconnus, mais pour la plupart ils ne garderont pas leur qualification. Par exemple, un cadet de l'aviation ayant obtenu son brevet de pilote lorsqu'il était cadet, n'obtiendra pas ses ailes de pilote des FC *de facto*, il devra suivre la même formation que les autres candidats. Bien qu'avantagé personnellement par ses connaissances, il ne recevra aucun autre traitement de faveur.

Une particularité existe dans les Ordres administratifs des FC (O AFC) en ce qui a trait à l'enrôlement d'une recrue au rang de soldat (R), selon l'O AFC 6-1 para 9 b, un ancien cadet ayant servi pour trois ans se verra créditer 180 jours d'ancienneté dans le rang de soldat :

[...] Tout ancien cadet d'une organisation canadienne de cadets qui a fait partie d'un corps canadien pendant trois années complètes au cours des cinq années précédentes pendant lesquelles il a suivi avec succès un cours professionnel ou de spécialiste d'une durée de six semaines, sera enrôlé à titre de Sdt (R) et on lui accordera 180 jours d'ancienneté afin de déterminer la date à laquelle il aura droit à la solde établie à l'égard d'un soldat, soit le niveau de solde 1 et la catégorie de prime de rendement 1⁵⁰.

Le MDN et les FC devraient étudier et développer des avantages pour inciter les cadets à se joindre aux éléments de la force régulière ou de réserve. Premièrement, l'O AFC 6-1 devrait être élargie et inclure les candidats officiers. Entre autres, le

programme de formation des officiers de la régulière ou de la réserve dispensé au Collège Militaire Royal à Kingston ou dans les universités civiles (PFOR-PFIR et PFUO) pourrait comporter un avantage financier similaire aux membres du rang. La possibilité pour les cadets de pouvoir conserver certaines de leurs qualifications, et ou, même certaines décorations acquises lors de leur séjour chez les cadets pourraient dans un premier lieu influencer certains d'entre eux à s'engager.

Finalement, les FC devraient étudier la possibilité pour les membres des FC, affectés par une inaptitude médicale permanente, de servir à plein temps avec les différents corps et escadrons de cadets. La qualité de la formation que ces membres ont reçue au niveau de l'entraînement et du leadership pourrait apporter un support additionnel de qualité au corps des officiers CIC. Cette possibilité pourrait apporter un nouveau souffle aux mouvements des cadets tout en permettant aux FC de garder dignement un nombre important de bons éléments.

CONCLUSION

La sécurité nationale du Canada ne relève pas seulement de l'État ou de ses forces armées, mais également de sa population. Le colonel M. Charron, dans son étude sur l'individualisme, "*Une menace à la sécurité nationale*", avait très bien cerné cette nuance et elle écrivait :

[...] Le terme sécurité nationale lui-même implique une notion de collectivité, une notion de groupe, une notion de société qui apparaît être

⁵⁰ OAF 6-1, [revue en ligne] à http://www.admfincs.forces.gc.ca/admfincs/subjects/cfao/006-01_f.asp; Internet; consulté le 25 mars 2006.

en contradiction directe avec l'emphase et le focus que de plus en plus d'États et de Nations mettent maintenant sur l'individu⁵¹.

La sécurité nationale n'est pas simplement une question monétaire, elle relève aussi de l'attitude de sa collectivité. Bien souvent, on oublie que cette population comporte non seulement des adultes, mais aussi de jeunes adolescents et adolescentes, Canadiens de souche ou immigrants qui ont une part à jouer dans ce défi national.

Dans ce contexte, la contribution du mouvement des cadets au Canada est alors évidente! Indirectement, elle prépare ces milliers de jeunes à devenir des citoyens canadiens à part entière. De par leur civisme acquis, leurs qualités de leadership développées et leurs aptitudes encouragées au travail d'équipe, ces jeunes deviendront nos futurs : Premiers ministres; Gouverneurs généraux; avocats; médecins; infirmières; professeurs et ouvriers spécialisés. Certains d'entre eux deviendront nos militaires, peut-être bien notre CEMD, servant avec la force régulière ou de réserve et seront prêts à servir notre nation lors de crise domestique ou lors de crise internationale. Ils sont la relève du pays! Prétendre que cette ressource n'est pas valable pour la sécurité du Canada serait utopique.

Alors, il serait souhaitable, selon l'auteur, que le MDN et les FC officialisent le plus tôt possible dans leurs documents stratégiques, commençant par la politique de défense, le rôle attribué aux officiers CIC et au mouvement des cadets. Ce rôle, de

⁵¹ Colonel M. Charron, Canada, "*L'individualisme – une menace à la sécurité nationale*" (Toronto : travail rédigé dans le cadre du programme d'études du Collège de la Défense nationale du Canada, Collège des Forces canadiennes, 1990), p.i.

former de bons citoyens, d'agir en ambassadeurs des forces armées du pays et de sensibiliser les cadets aux trois éléments des FC doit trouver sa place dans ces documents. D'autres initiatives pourraient améliorer l'envergure de leur contribution. L'ajout d'un dépliant dans les trousseaux d'information destinés aux nouveaux immigrants pourrait susciter un apport additionnel de jeunes cadets au pays. Bien entendu, certains des faits apportés par l'auteur dans le cadre de cet essai devraient également être vérifiés par l'entremise d'une étude approfondie, similaire au rapport Bishop afin de déterminer l'impact réel du mouvement des cadets au niveau du recrutement au sein des FC.

ANNEXE A**TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES FC
ENVERS LE MOUVEMENT DES CADETS**

1. organiser et administrer les corps de cadets;
2. fournir le matériel conformément aux barèmes de distribution approuvés;
3. assurer la formation des instructeurs de cadets et leur verser solde et allocations;
4. fournir les fonds nécessaires au versement des subventions annuelles, des subventions aux musiques et des primes d'instruction, dans la mesure autorisée par les Ordres et Règlements (OR) Cadets;
5. fournir le transport;
6. fournir les installations et le personnel nécessaires aux centres d'instructions d'été;
7. fournir les programmes et le matériel d'instruction conformément aux barèmes de distribution approuvés;
8. dispenser des soins médicaux;
9. assurer la liaison avec les corps de cadets;
10. fournir les officiers ou les civils requis pour effectuer les inspections annuelles;
11. élaborer la politique régissant l'engagement, la nomination, la promotion, la mutation et la libération des instructeurs des cadets;
12. élaborer les politiques régissant l'emploi des instructeurs civils;
13. formuler la politique régissant les conditions d'adhésion des cadets.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRE

Lyautey, Maréchal, *Le rôle social de l'officier*, Introduction par Alain Larcen, Paris : Bartillat, 2003.

DOCUMENTS PUBLICS

Canada, Bureau du Conseil privé, Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale, Ottawa, 2004.

Canada, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, Rapport intérim : *Les effets de la négligence sur les Forces armées canadiennes, L'effritement de nos moyens de défense sur le territoire national et à l'étranger*, Ottawa : Canada, 2005.

Canada, Ministère de la Défense nationale, Chef – Service Examen, Division de l'évaluation du Programme, Rapport final sur l'évaluation de programme du QGDN E3/93 : *Le Programme des cadets du MDN et des FC*, Ottawa : MDN Canada, 1995.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : notre rôle dans le monde Défense*, Ottawa : MDN Canada, 2005.

Canada, Ministère de la Défense nationale. *L'expérience cadet, L'expérience d'une vie entière*, Ottawa : MDN Canada, 2001.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Guide du CFC pour la rédaction universitaire*, CFC 225, Toronto.

Canada, Ministère de la Défense nationale, Defence Research Analysis Establishment Directorate of Strategic Operational Research, DRAE Project report No. PR18 ; *Influence of the Canadian Forces and their Reserves and Cadets on National Unity* by H. P. Klepak edited and abridged by J.E. Mayhood. Ottawa : MDN Canada, January 1973.

DOCUMENTS AUTRES GOUVERNEMENTS

Australia, Australian Defence Force Cadets, “*Their contribution to the ADF workforce*” by Charles Bishop, novembre 2004.

United Kingdom, Ministry of Defence, *Delivering Security in a Changing World*, Defence White Paper, presented to Parliament by the Secretary of State for Defence, December 2003. Accessible à http://www.mod.uk/NR/rdonlyres/051AF365-0A97-4550-99C0-4D87D7C95DED/0/cm6041I_whitepaper2003.pdf; Internet; consulté le 5 mars 2006.

DOCUMENTS NON PUBLIÉS

Boyle, Major JE, “*The influence of the cadets movement on national unity*”. Toronto : travail rédigé dans le cadre du Cours de commandement et d’état-major – Nouveaux Horizons, Collège des Forces canadiennes, 1980.

Charron, Colonel M, Canada, “*L’individualisme – une menace à la sécurité nationale*” Toronto : travail rédigé dans le cadre du programme d’études du Collège de la Défense nationale du Canada, Collège des Forces canadiennes, 1990.

ARTICLES

Durkheim, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Presses universitaires de France, 1895.

Wolfers, Arnold, *La sécurité nationale : un symbole ambigu*, extrait de Political Science Quarterly 67, n° 4 (décembre 1952), p. 481-502. Droits de reproduction accordés.

SOURCES ÉLECTRONIQUES

Army Cadet History; <http://www.armycadethistory.com> ; Internet; consulté le 5 mars 06

Défense nationale; Cadets Canada, informations aux médias, http://www.cadets.forces.gc.ca/media/intro_f.asp; Internet; consulté le 2 avril 2006.

Défense nationale; VCDS, Cadets Canada; http://www.cadets.forces.gc.ca/about-nous/alumni_f.asp; Internet; consulté le 2 mars 2006.

Défense nationale; Adm Fin (CS); Ordres administratifs des Forces canadiennes (OAF) 6-1, http://www.admfincs.forces.gc.ca/admfincs/subjects/cfao/006-01_f.asp; Internet; consulté le 25 mars 2006.

Défense nationale; VCDS, Cadets Canada; sondage “évaluation des attitudes et perceptions des canadiens à l’égard des cadets”; http://www.cadets.ca/docs/pa-ap/exec-somm_f.doc; internet; consulté le 25 mars 2006.

Immigration Canada; <http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2004/apercu/index.html>; Internet; consulté le 24 mars 2006.

La Presse canadienne, 2005; <http://www.cp.org/english/online/full/sante/050712/HO71216AU.html>; Internet; consulté le 30 mars 2006.

Revue Cadence, automne 2005; http://www.cadets.forces.gc.ca/docs/cadence/2005-2/PDF/f01-specialized-application_f.pdf; Internet; consulté le 24 mars 2006.

Statistiques Canada; ligne]; http://www40.statcan.ca/cgi-bin/getcans/sorth.cgi?lan=fr&dtype=fina&filename=demo07a_f.htr; Internet; consulté le 30 mars 2006.

The history place, Hitler Youth, <http://www.historyplace.com/worldwar2/hitleryouth/index.html>; Internet; consulté le 15 mars 2006.

The Mckenzie Institute, Other people's wars: *A Review of Overseas Terrorism in Canada* http://www.mackenzieinstitute.com/2003/other_peoples_wars11.htm#terrorists; Internet; consulté le 2 avril 2006.

Wikipédia, *L'encyclopédie libre*, Socialisation; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Socialisation>; Internet; consulté le 24 mars 2006.

Wikipédia, *L'encyclopédie libre*, JROTC; http://en.wikipedia.org/wiki/Junior_Reserve_Officer_Training_Corps; Internet; consulté le 24 mars 2006.